



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

manifestations

Question écrite n° 117763

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur l'intérêt que présenterait l'organisation prochainement à Paris, sous son égide, d'une réunion européenne sur la gestion des crises urbaines. En effet, les graves incidents qui ont éclaté dans plusieurs villes de Grande-Bretagne début août 2011, après la mort d'un citoyen, ont montré que les pays de l'Union européenne connaissent un grave problème de violences urbaines aux effets éruptifs, qui peuvent être comparés, car ils sont souvent assez proches les uns des autres, dans la présence de ghettos et de conflits larvés entre la jeunesse et la police. Toutefois, les réponses de prévention et de répression peuvent se révéler assez différentes selon les pays. Il est à craindre que, malgré les différentes politiques publiques menées par les États, ce type d'émeutes ne disparaisse pas dans les années à venir, tout au contraire. Il pourrait donc s'avérer utile et intéressant d'échanger et de mutualiser les expériences de maintien de l'ordre. D'où l'intérêt d'une telle réunion de ministres de l'intérieur dans les semaines ou les mois qui viennent. Il lui demande donc de lui donner son avis sur cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117763

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 2011, page 9713

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)